



## autonomie stratégique européenne : L'HEURE DES CHOIX

Ces dernières années, l'autonomie stratégique s'est imposée comme un enjeu majeur pour l'Europe dans l'énergie, l'industrie, les technologies... Tandis que les États-Unis et désormais la Chine détiennent une position dominante dans de nombreux domaines<sup>1</sup>, l'Europe doit protéger ses intérêts dans un contexte international de plus en plus tendu. L'heure n'est plus aux seules déclarations d'intention : l'Europe doit construire les fondations de sa souveraineté.

Au niveau macro, le mois de mars a été marqué par la guerre en Iran qui a ravivé la pression sur les prix de l'énergie<sup>2</sup>. Dans l'attente de l'évaluation de son impact sur l'inflation et la croissance, les banques centrales ont opté pour la prudence et le statu quo.

Dans ce contexte, notre scénario central à 3 mois (probabilité 70%) envisage un apaisement au Moyen-Orient et une réouverture quasi-totale du détroit d'Ormuz. Les prix du pétrole reculent, sans toutefois retrouver leurs niveaux d'avant-crise, et se stabilisent autour de 80 dollars le baril. Ce climat d'apaisement favorise un rebond des marchés actions, porté par un regain de confiance et une reprise de la rotation sectorielle. Les banques centrales, BCE et Fed, maintiennent le statu quo sur leur politique monétaire. Le dollar s'affaiblit, les taux longs baissent et l'or rebondit.

Notre deuxième scénario (probabilité 30%) prévoit une prolongation du conflit au Moyen-Orient. Le détroit d'Ormuz reste largement fermé, déclenchant une crise énergétique. Les prix du pétrole et du gaz s'envolent, alimentant de fortes craintes sur l'inflation et des tensions sur les marchés. La BCE monte deux fois ses taux, les taux longs grimpent, le dollar s'apprécie et l'or recule. Les marchés actions subissent un double choc : la flambée des prix de l'énergie et la hausse des taux. Les inquiétudes sur la dette privée américaine s'accroissent, aggravées par la forte remontée des taux.

Dans cet environnement complexe, nous proposons des solutions d'investissement conçues pour contribuer à l'autonomie stratégique européenne sur le long terme. N'hésitez pas à contacter nos équipes commerciales pour échanger sur vos enjeux et découvrir comment nous pouvons vous aider à transformer ces défis en opportunités.

1. International Energy Agency, « Critical Minerals Market Review 2025 » ; European Commission, « Critical Raw Materials Act », 2023. 2. Agence Internationale de l'Énergie, « Oil Market Report », mars 2026.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF et aux professionnels de la presse et des médias. Le contenu de ce document exprime les opinions de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations peuvent être partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Ces informations ne constituent ni une offre d'achat ou de vente de titres, ni un conseil en investissement et sont susceptibles de modifications sans avis préalable.

### CHIFFRE DU MOIS

# 118,3\$ /baril

**prix du Brent  
au 31/03/2026,  
un pic depuis  
4 ans.**

Sources : Datastream au 31 mars 2026.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### dans ce numéro...

#### L'ESSENTIEL DES MARCHÉS

MARCHÉS DE TAUX — Indicateurs Clés

MARCHÉS D' ACTIONS — Analyse à Suivre

P.2/3

SCÉNARIOS FINANCIERS À 3 MOIS — Prévisions

PERFORMANCES DES MARCHÉS

P.4/5

### DOSSIER SPÉCIAL ...

**European strategic autonomy  
L'EXPERTISE FÊTE SES 3 ANS**



#### macroéconomie



**L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE  
EUROPÉENNE**

passé par la transition énergétique

P.06



**LE PRIX DE L'ALIMENTATION**

va-t-il augmenter à cause de la guerre  
en Iran ?

P.10

#### au coeur de notre offre



**L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE  
EUROPÉENNE**

P.12

#### nos parutions sur la thématique

Brochure



P.14

Infographie



P.23

Video



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

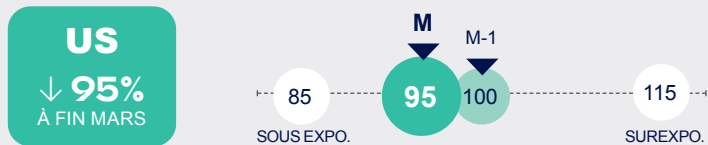
## UNE HAUSSE DES TAUX HISTORIQUEMENT FORTE EN MARS 2026



Bastien Drut, Responsable Stratégie et Analyse

Le mois de mars 2026 restera mémorable pour les marchés obligataires. Il a été marqué par l'opération « Epic fury » lancée par Israël et les États-Unis contre l'Iran. Le trafic maritime a quasiment été interrompu au niveau du détroit d'Ormuz, point de passage clé de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel. Cela a provoqué une forte hausse du prix du pétrole, le Brent dépassant nettement les 100\$ le baril au cours du mois, malgré la mise sur le marché d'une partie des stocks stratégiques des pays membres de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Le spectre d'une phase d'inflation élevée a fortement perturbé les marchés obligataires. En zone euro, l'inflation est passée de 1,9% en février à 2,5% en mars alimentant une révision brutale des anticipations de politiques monétaire. Alors qu'un statu quo de la BCE était anticipé fin février, les marchés s'attendaient fin mars à trois hausses de taux cette année. Aux États-Unis les attentes de baisses de taux ont laissé place à l'idée d'un statu quo prolongé de la Fed. Sans surprise, les banques centrales ont indiqué que la hausse des prix de l'énergie aurait un impact négatif sur la croissance et haussier sur l'inflation. Elles ont également insisté sur le niveau élevé d'incertitude, notamment concernant les effets de second tour, qui seront plus importants si le conflit venait à durer. Les rendements obligataires se sont nettement tendus. La hausse a été bien plus marquée sur les taux européens que sur les taux américains et plus forte sur les taux courts que sur les taux longs. Le taux allemand à 2 ans ainsi augmenté d'un peu plus de 60 pbs en mars, ce qui situe le mois de mars 2026 au 98<sup>ème</sup> centile des variations mensuelles sur les 45 dernières années.



### UNE FORTE REMONTÉE DES TAUX DANS UN CONTEXTE DE CHOC INFLATIONNISTE

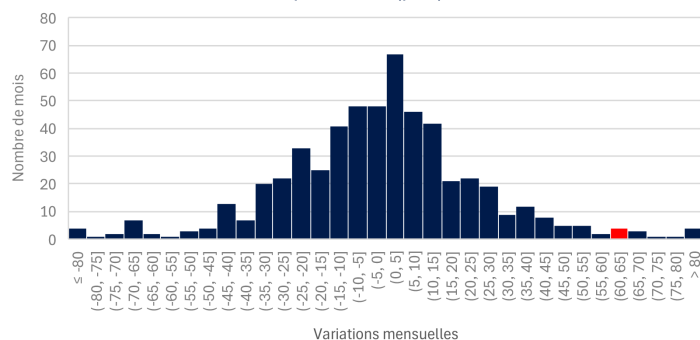
Les taux américains ont fortement progressé en mars dans le sillage du choc pétrolier provoqué par l'escalade entre Israël, les États-Unis et l'Iran. La remontée des prix de l'énergie a ravivé le risque inflationniste et conduit les marchés à revoir sensiblement leurs anticipations de politique monétaire. Alors que des baisses de taux de la Fed étaient encore anticipées fin février, le marché s'attendait fin mars à un statu quo prolongé pour le reste de l'année. Dans ce contexte, le taux 10 ans américain a terminé le mois à 4,31 %, en hausse d'un peu plus de 35 points de base.



### UNE REMONTÉE DES RENDEMENTS ACCOMPAGNÉE D'UN APLATISSEMENT DE COURBE

En zone euro, les rendements ont également fortement progressé en mars, davantage qu'aux États-Unis, avec une hausse plus marquée sur les maturités courtes que sur les maturités longues. La flambée des prix de l'énergie a provoqué une nette remontée de l'inflation totale à 2,5 %, tandis que l'inflation sous-jacente a ralenti à 2,3 %. Les marchés sont ainsi passés d'un scénario de statu quo de la BCE fin février à l'anticipation de trois hausses de taux d'ici la fin de l'année fin mars. Le taux 10 ans allemand a terminé le mois à 2,98 %, en hausse d'un peu plus de 35 points de base. Cet environnement a été défavorable aux portefeuilles exposés à la pentification des courbes.

Taux 2 ans allemand : répartition des variations mensuelles depuis 1980 (pbs)



Source : CPRAM, Datastream au 31/03/2026

Légende : ↑ en hausse - ↓ en baisse - ↔ maintien

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF et aux professionnels de la presse et des médias. Le contenu de ce document exprime les opinions de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Les informations peuvent être partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Ces informations ne constituent ni une offre d'achat ou de vente de titres, ni un conseil en investissement et sont susceptibles de modifications sans avis préalable.

## QUAND LA « MACRO » NE FAIT PLUS LA LOI



Cyrille Collet, CFA

Directeur de la Gestion Quantitative Actions

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



### UNE CORRECTION MARQUÉE, MAIS RELATIVEMENT PLUS RÉILIENTE

Les actions américaines ont reculé en mars dans un environnement dominé par la flambée des prix de l'énergie, la remontée des taux et le durcissement des anticipations de politique monétaire. Le S&P 500 a perdu 5,19 % sur le mois. Si le marché américain a souffert du regain d'aversion au risque et de la hausse des taux, il a néanmoins mieux résisté que les marchés européens et émergents.



### UNE INVERSION BRUTALE DU LEADERSHIP OBSERVÉE EN DÉBUT D'ANNÉE

La surperformance des marchés européens observée en janvier et février s'est inversée brutalement en mars. Plus directement exposée au choc énergétique, la zone euro a souffert à la fois de la flambée du pétrole et du gaz, de la remontée des rendements et d'un environnement macroéconomique dégradé. L'Euro Stoxx 600 a perdu 8 % sur le mois, sous-performant le marché américain.



### UNE FORTE CORRECTION DES MARCHÉS ÉMÉRGENTS

Les marchés émergents ont été les plus pénalisés en mars, dans un contexte de stress géopolitique, de choc énergétique et de repli global de l'appétit pour le risque. Le MSCI Emerging Markets a perdu 13,3 % sur le mois. En Chine, les statistiques de février ont surpris positivement, possiblement grâce à un effet de nouvel an, mais cela n'a pas suffi à compenser la nette dégradation du sentiment de marché.

La période actuelle est tout sauf ordinaire : les marchés actions semblent avoir coupé le son des prévisions macroéconomiques, qu'elles soient alarmistes ou euphorisantes. En résumé, la macroéconomie ne fait plus la pluie et le beau temps sur les performances boursières ! Depuis le début de l'année, les estimations de croissance des revenus et bénéfices des entreprises cotées s'améliorent, selon le consensus FactSet. Cette dynamique est particulièrement marquée dans les pays émergents, soutenue aux États-Unis et au Japon, et reste légèrement positive en Europe. Résultat : la valorisation des marchés paraît aujourd'hui moins excessive, voire séduisante pour certains marchés émergents, comparée à la situation de début d'année. Pourtant, les performances nationales restent très disparates.

Pourquoi ? Parce que l'incertitude géopolitique brouille les cartes : guerre en Ukraine, tensions au Moyen-Orient, interventionnisme en Iran... Difficile dans ce contexte de se fier à des prévisions fiables sur l'évolution des échanges économiques. Les indicateurs macroéconomiques sont souvent publiés avec un temps de retard et servent surtout de boussole pour évaluer le prix de l'énergie ou anticiper les stratégies des banques centrales, dans un environnement d'inflation toujours incertain.

L'actualité économique quotidienne, saturée d'informations contradictoires, nourrit des scénarios de fin d'année très larges. Par exemple, le prix du pétrole pourrait naviguer entre 60 et 110 dollars, le taux du 10 ans américain entre 4 et 4,45%... Les analystes, ne pouvant s'appuyer sur un cadre précis, jonglent entre prudence et adaptation, en attendant d'y voir plus clair.

Dans ce brouillard, les marchés actions semblent avancer à vue, insensibles aux sirènes des scénarios macroéconomiques. Place à la micro-économie, aux fondamentaux et à la capacité d'adaptation !

*Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme une recommandation d'investissement. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Informations réputées exactes au 10 avril 2026.*

Légende : ↑ en hausse - ↓ en baisse - ↔ maintien

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF et aux professionnels de la presse et des médias. Le contenu de ce document exprime les opinions de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations peuvent être partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Ces informations ne constituent ni une offre d'achat ou de vente de titres, ni un conseil en investissement et sont susceptibles de modifications sans avis préalable.

# scénarios financiers à 3 mois

## PRÉVISIONS AU 30 MARS 2026



### scénario 1

**Apaisement au Moyen-Orient et réouverture du détroit d'Ormuz**

L'apaisement permet une réouverture quasiment totale du détroit d'Ormuz. Les prix du pétrole baissent mais ne reviennent pas aux niveaux d'avant la guerre (aux alentours de 80\$ pour le baril de Brent).

Le soulagement prédomine sur les marchés actions, qui rebondissent. La rotation sectorielle/géographique reprend.

La BCE et la Fed communiquent sur un statu quo prolongé. Le dollar s'affaiblit, les taux longs baissent et l'or rebondit.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	3,75% ▶	4,10% ▼	2,50% ▲
Japon	1,00% ▲	2,20% ▼	10,00% ▲
Zone euro	2,00% ▶	2,80% ▼	7,50% ▲
<b>Actions pays émergents :</b>		<b>Devises :</b>	
Amérique latine	5,00% ▲	EUR-USD	1,18 ▲
Asie	7,50% ▲		



### scénario 2

**Le conflit se prolonge et une crise énergétique éclate**

Les négociations échouent et le détroit d'Ormuz reste en grande partie fermée.

Cela provoque une véritable crise énergétique avec des prix du pétrole et du gaz qui augmentent fortement.

La BCE communique sur le fait qu'elle est prête à agir.

Les taux longs grimpent, le dollar s'apprécie et l'or baisse.

Les marchés actions souffrent du double effet de la hausse des prix de l'énergie et de la hausse des taux.

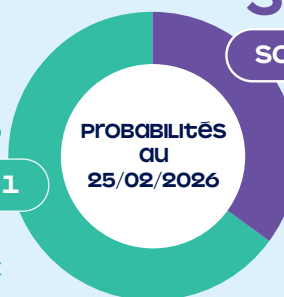
Les craintes sur la dette privée US sont exacerbées par la forte hausse de taux.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	3,75% ▶	4,50% ▲	-7,50% ▼
Japon	0,75% ▶	2,50% ▲	-15,00% ▼
Zone euro	2,50% ▲	3,25% ▲	-15,00% ▼
<b>Actions pays émergents :</b>		<b>Devises :</b>	
Amérique latine	-10,00% ▼	EUR-USD	1,12 ▲
Asie	-15,00% ▼		

### RAPPEL

**65%**  
scénario 1

Les craintes liées à l'impact négatif de l'IA s'estompent



**35%**

scénario 2

Poursuite de la rotation sectorielle et thématique provoquée par l'IA

PROBABILITÉS  
AU  
25/02/2026

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF et aux professionnels de la presse et des médias. Le contenu de ce document exprime les opinions de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations peuvent être partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Ces informations ne constituent ni une offre d'achat ou de vente de titres, ni un conseil en investissement et sont susceptibles de modifications sans avis préalable.

# Performances Des marchés

## DONNÉES AU 26 MARS 2026

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PRÉVISIONS DES SCÉNARIOS en %

	Depuis le 31.12.25	sur 1 an	sur 5 ans	Niveau au 26.03.26		scénario 1 70% de proba.	scénario 2 40% de proba.
<b>États-Unis</b>	0,89%	4,35%	19,79%	3,75%	Taux directeur	3,75% ▶	3,75% ▶
	-0,99%	4,07%	-5,94%	4,42%	Taux 10 ans	4,10% ▼	4,50% ▲
	-0,69%	6,26%	21,43%	252	High Yield US	235 ▲	340 ▲
	-1,73%	7,04%	-2,17%	1,15	Euro/dollar	1,18 ▲	1,12 ▼
	-5,38%	13,39%	62,97%	6 477	S&P 500	2,50% ▲	-7,50% ▼
<b>Europe</b>	0,47%	2,12%	10,07%	2,00%	Taux directeur	2,00% ▶	2,50% ▲
	-0,74%	0,95%	-17,57%	3,04%	Taux 10 ans	2,80% ▼	3,25% ▲
	-1,15%	3,17%	15,47%	265	High Yield Europe	235 ▼	375 ▲
	-3,89%	2,85%	43,95%	5 566	DJ EuroStoxx 50	7,50% ▲	-15,00% ▼
<b>Japon</b>	6,48%	40,96%	83,72%	53 604	Nikkei 225	10,00% ▲	-15,00% ▼



### ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION DE CPR CROISSANCE RÉACTIVE\*

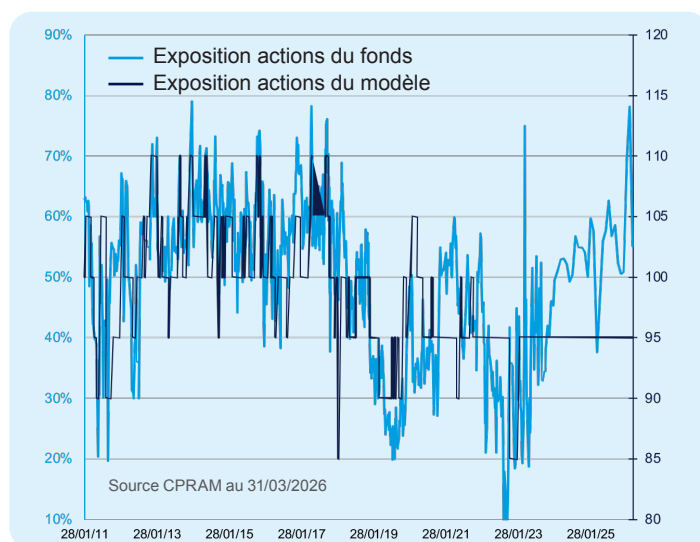
\*Veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC disponibles sur notre site : <https://cpram.com/fra/fr/institutionnels/products/FR0010965137> pour de plus amples informations sur les risques, les coûts, frais annexes et autres dépenses. Tous les investissements comportent des risques et la valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Zakaria Darouich, Responsable des Solutions Multi-Actifs

### UN MOIS MARQUÉ PAR UN CHOC ÉNERGÉTIQUE ET UNE FORTE REVALORISATION DES ANTICIPATIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Le mois de mars 2026 a été marqué par l'opération « Epic fury » lancée par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran. La quasi-interruption du trafic maritime au niveau du détroit d'Ormuz a provoqué une forte hausse des prix de l'énergie, le baril de Brent passant de 72 à 118 dollars sur le mois. Dans ce contexte, le spectre d'une phase d'inflation élevée a fortement perturbé les marchés financiers et conduit à une révision brutale des anticipations de politique monétaire. Alors qu'un statu quo de la BCE était encore anticipé fin février, les marchés s'attendaient fin mars à trois hausses de taux cette année, tandis qu'aux Etats-Unis les anticipations de baisse de taux de la Fed ont laissé place à un scénario de statu quo prolongé. Sur les marchés actions, la surperformance des zones non américaines observée en janvier et février s'est nettement inversée : le S&P 500 a reculé de 5,19 %, l'Euro Stoxx 600 de 8 % et le MSCI Emerging Markets de 13,3 %. Les rendements obligataires ont fortement augmenté sur le mois, davantage en Europe qu'aux Etats-Unis et davantage sur les parties courtes que sur les parties longues, ce qui a conduit à un aplatissement des courbes. Dans cet environnement, la gestion a été pénalisée principalement par la poche actions, la

prudence globale du positionnement n'ayant pas permis de compenser une allocation géographique et sectorielle moins favorable sur le mois. La poche obligataire a également souffert de l'aplatissement des courbes dans un contexte de remontée des taux. Enfin, l'or a corrigé de 12 % sur le mois, malgré une performance encore positive de 6,9 % sur l'ensemble du premier trimestre.



Ces visions sont celles de CPRAM à fin mars 2026 et sont sujettes à modification.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF et aux professionnels de la presse et des médias. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPRAM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM. Sous réserve du respect de ses obligations, CPRAM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## L'autonomie stratégique européenne PASSE PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Juliette Cohen

Stratège CPRAM

**A**vant même le déclenchement de la guerre en Iran, la question du coût de l'énergie et de la compétitivité de l'industrie européenne était au cœur des discussions de l'exécutif européen. Les récents événements n'ont fait que renforcer l'urgence d'avancer sur ces points et les discussions du Conseil européen des 19-20 mars derniers ont donné quelques pistes pour les prochains mois. \_\_\_\_\_

### Une Europe, un marché

Présenté comme un plan d'actions à horizon 2027 pour renforcer l'autonomie stratégique et la résilience européennes, il vise à la fois à approfondir le marché unique et à simplifier les procédures administratives pour les entreprises et les particuliers. Dans les pistes concrètes envisagées, revient la création du 28<sup>ème</sup> régime pour les entreprises européennes qui leur permettrait d'exercer leurs activités dans tous les États membres, sur le modèle de ce qui a été fait sur le brevet unique. La déclaration électronique pour les prestations de services transfrontières et l'identité numérique pour les entreprises sont également avancées. Enfin, les règles de concurrence pourraient être revues pour favoriser l'émergence de champions européens.

1. IA : Intelligence Artificielle.

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

## Une réforme mais pas de suspension du marché du carbone

L'accélération du chemin de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> décidé pour l'Union européenne pour les prochaines années s'accompagne d'une réduction du plafond d'émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises (-62% entre 2005 et 2030 pour les entreprises soumises au marché européen du carbone). Cela a provoqué une forte hausse du cours des quotas carbone qui a évolué entre 80-100€/tonne à la fin 2025 et au début 2026.

Par ailleurs, les quotas gratuits attribués à certains secteurs industriels doivent être supprimés progressivement entre 2026 et 2034 au fur et à mesure que la taxe carbone aux frontières (CBAM<sup>2</sup>) va entrer en vigueur.

En juillet 2025, 10 pays dont la France avaient demandé d'ajuster le marché du carbone européen pour les industries intensives en énergie. Plus récemment, une déclaration commune de 13 pays souligne que la « décarbonation ne doit pas se faire au prix de la désindustrialisation » et souhaite une réforme du marché.

Cependant, les positions sur le niveau de réforme souhaité sont loin d'être alignées. A la suite du déclenchement de la guerre en Iran, l'Italie est allée plus loin et a demandé la suspension du marché du carbone.

Lors du Conseil européen des 19 et 20 mars, les gouvernements européens ont finalement demandé officiellement à la Commission européenne de proposer des pistes de réforme du marché du carbone européen d'ici juillet prochain « afin de réduire la volatilité du prix du carbone et d'atténuer son impact sur les prix de l'électricité. »

La Commission a refusé récemment les demandes de suspension de la taxation carbone sur les producteurs d'engrais au motif que le mécanisme ETS<sup>3</sup> devait rester prévisible pour les producteurs. Mais elle a annoncé fin mars qu'elle allait revoir le fonctionnement de la réserve de stabilité du marché qui vise à réduire la volatilité des cours du carbone (principe de mise en réserve des quotas non vendus dans l'année avec un cap sur le montant global de la réserve). Une réforme plus complète est prévue pour l'été et devrait porter sur le timing de la fin des allocations gratuites de quotas, la réserve de stabilité du marché et les extensions sectorielles (transports et bâtiments dans ETS2).

EUT ETS : tonne carbone en €



Sources : CPRAM, Datastream.

Ce 2<sup>ème</sup> marché du carbone dont la mise en place avait déjà été reportée de 2027 à 2028 pourrait l'être à nouveau.

Les prix des quotas de carbone européens ont évolué au gré des annonces de réforme : ils ont ainsi touché un point bas à 62€ la tonne le 19 mars au plus fort des attaques contre le mécanisme européen puis ils ont rebondi post Conseil européen pour revenir au-dessus des 70€/tonne.

2. Dispositif européen CBAM : Carbon Border Adjustment Mechanism : mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

3. ETS : Emissions Trading System, système européen d'échange de quotas d'émission.

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

## La transition énergétique est la stratégie la plus efficace pour l'autonomie stratégique de l'UE

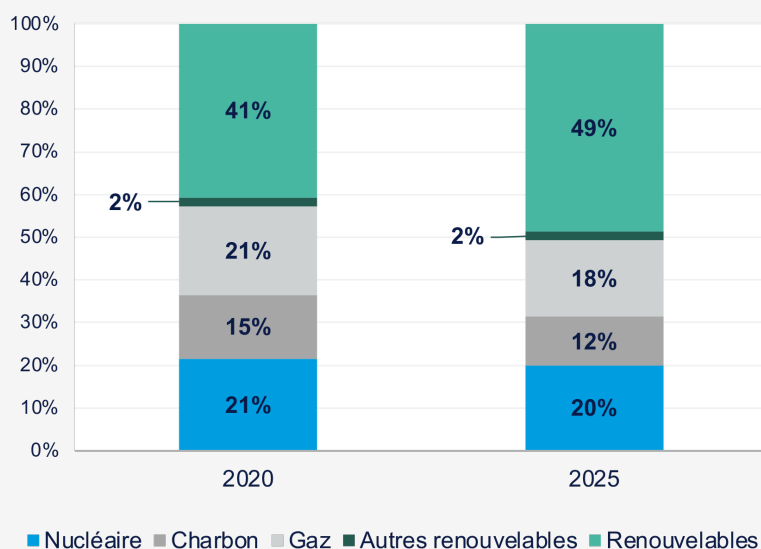
Le Conseil a rappelé que l'accélération du déploiement des énergies à faibles émissions et le développement des capacités de stockage étaient les réponses structurelles les plus efficaces à la dépendance européenne aux importations d'énergie.

Le déficit énergétique de la zone euro a atteint 265 Mds € en 2025 mais la crise de 2022 avait provoqué un bond du déficit énergétique qui avait culminé à près de 600 Mds €. Depuis 2020, l'Union européenne a fortement augmenté la part des énergies renouvelables dans son mix électrique passant de 43% à près de 51% en 2025. Elle a également opéré un changement complet d'approche sur le nucléaire qui apparaît désormais comme une technologie à développer.

A court terme, la forte hausse des prix de l'énergie appelle une réponse mais à la différence du « quoiqu'il en coûte » adopté en 2020-2022, les mesures gouvernementales des différents États membres ont été beaucoup plus ciblées et limitées en montant. Seule l'Espagne, qui dispose de marges budgétaires un peu plus importantes que ses voisins, a dérogé à la modération en annonçant pour près de 5 Mds € de baisses de taxes. L'Europe propose également une coordination des achats de GNL<sup>4</sup> avant l'hiver avec les principaux acheteurs internationaux, Japon et Corée.

4. GNL : gaz naturel liquéfié

Europe :  
Production d'électricité (TWh)



Sources : CPRAM, AIE

## Des mesures de soutien limitées

Pays	Mesures	Durée	Coût estimé
Espagne	Baisse de la TVA sur le gaz et l'électricité de 21% à 10% Baisse des taxes sur l'essence et le gazole à 10%	Jusqu'au 30 juin	5 Mds €
Italie	Baisse des droits d'accise sur l'essence et le gazole de 20%	Jusqu'au 7 avril	417 millions d'€
Portugal	Subventions de 10 cts €/l sur les carburants pour secteurs les plus touchés	3 mois	450 millions d'€
France	Pêche, agriculture, transport routier	Jusqu'à fin avril	70 millions d'€

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

La crise de 2022 a amené des changements structurels en Europe notamment dans les politiques énergétiques et de défense et la crise actuelle vient conforter les choix d'investissement déjà enclenchés et la nécessité d'aller plus loin. La question de la compétitivité de l'industrie européenne, mise en avant par le rapport Draghi, fait

l'objet d'un large consensus mais les avancées sur ce point sont plus complexes à réaliser et elle devrait rester durablement à l'agenda européen.

Achevé de rédiger le 09/04/2026  
ID numéro : 5382587

## Communication publicitaire tous publics.

**Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.** Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Le présent document repose sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable de CPRAM. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM.

Cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les informations MSCI sont exclusivement destinées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'un instrument financier, produit ou indice.

Aucune des informations MSCI n'est destinée à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne saurait être invoquée à ce titre. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prévision de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisation de ces informations suppose d'assumer l'intégralité du risque lié à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et les autres personnes impliquées dans la compilation, le calcul ou la création de toute information MSCI (collectivement désignées les « Parties MSCI »), ou en lien avec ces activités, déclinent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI n'aura de responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans s'y limiter, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage ». ([www.msccibarra.com](http://www.msccibarra.com)).

Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document appartiennent à Bloomberg et/ou à ses fournisseurs de contenu, ne peuvent être reproduites ou redistribuées et n'offrent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Bloomberg ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations.

Sous réserve du respect de ses obligations, CPRAM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpram.com](http://www.cpram.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris), SA au capital de 61 461 945 euros 399392 141 RCS.

91-93, boulevard Pasteur, 75730 Paris - Cedex 15. Tel : 01 53 15 70 00

## Le PRIX DE L'ALIMENTATION VA-T-IL AUGMENTER À CAUSE DE LA GUERRE EN IRAN ?



**Bastien DRUT**

*Responsable Stratégie  
et Analyse*

**L**a hausse du prix du pétrole, du gaz et des engrais provoquée par la guerre en Iran pose la question de l'évolution des prix de l'alimentation en Europe. Cela rappelle la forte augmentation de l'inflation alimentaire observée en 2022 à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous revenons ici sur le sujet, notamment car l'alimentation constitue un pilier de notre stratégie sur l'Autonomie Stratégique Européenne.

Il existe un lien assez fort entre le prix du pétrole et celui des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux (souvent mesurés de façon synthétique par l'indice de la FAO1) car le pétrole est utilisé à différentes étapes de la production et de la distribution agricoles (carburant des machines agricoles, fabrication d'engrais, transport, réfrigération, packaging ...). Etant donné que la fermeture du détroit d'Ormuz bloque la circulation d'une part significative des flux mondiaux notamment de pétrole et d'engrais, on pourrait donc s'attendre à une hausse assez rapide du prix des denrées alimentaires, au moins à cause de l'augmentation des coûts de transport et de réfrigération. En revanche, la hausse du prix de certains types d'engrais ne jouera à la hausse sur le prix des denrées qu'avec retard.

Toutefois, il n'est pas évident que cela se traduise par une hausse significative et rapide des dépenses d'alimentation des ménages dans les pays développés. Le lien entre le prix du pétrole et celui des produits alimentaires en zone euro par exemple est moins fort et moins régulier que celui entre le prix du pétrole et des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. On trouve d'ailleurs plusieurs phases pendant lesquelles le prix du pétrole a fortement augmenté mais pas l'inflation alimentaire en zone euro (2005/2006, 2009/2010, 2017/2018). Il existe plusieurs explications à cela : les entreprises ne répercutent pas nécessairement les hausses des prix de gros dans leurs prix de vente finaux, les prix peuvent être déterminés à l'avance dans certains contrats de distribution, l'ajustement des prix de vente peut se faire avec retard, des phénomènes de substitution peuvent apparaître, les denrées alimentaires ne constituent qu'une fraction du

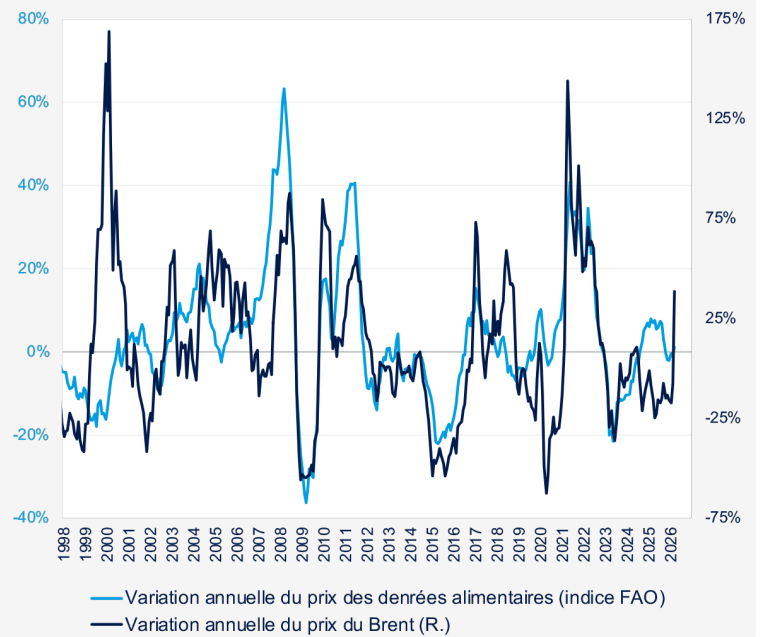
**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

coût de certains produits transformés, etc. En ce qui concerne les restaurants, le coût de la main d'œuvre et donc le niveau de tension sur le marché du travail jouent un rôle très important dans la formation des prix, assez indépendant du prix du pétrole.

En réalité, il est assez probable que la guerre en Iran, surtout si elle se prolonge, finisse par faire augmenter l'inflation alimentaire en zone euro mais cela devrait se faire de façon progressive et relativement limitée.

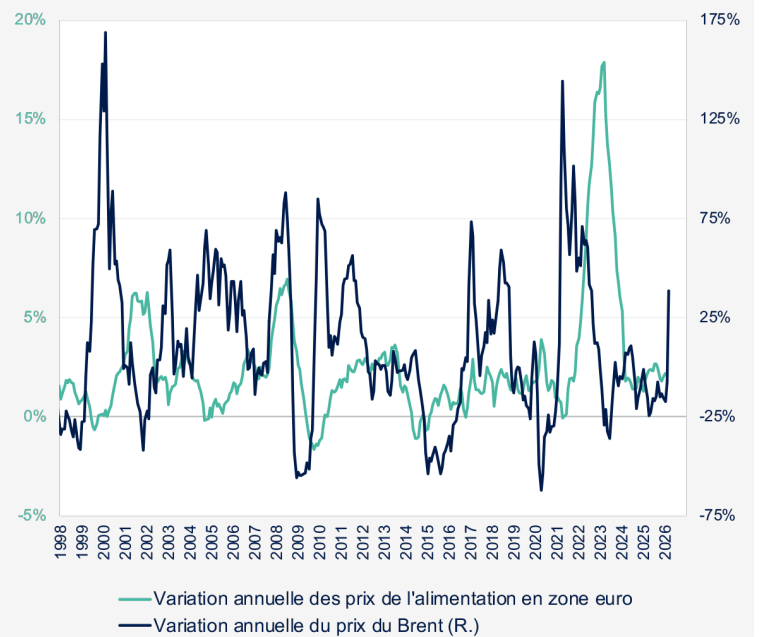
Dans ses dernières projections, la BCE n'a relevé sa prévision d'inflation alimentaire pour la fin 2026 que de 2,3% à 2,6% et de 2,4% à 2,9% pour 2027. Cependant, l'incertitude sur la plupart des mécanismes évoqués ici est élevée et les banques centrales devraient rester prudentes pendant un certain temps. Comme l'expliquait récemment les économistes de la BCE, le sujet de l'inflation alimentaire est particulièrement important pour les banques centrales car « contrairement à d'autres biens, la consommation de nourriture est une nécessité et représente un poids important dans les dépenses de consommation. [...] Beaucoup de consommateurs achètent de la nourriture de façon quotidienne et remarquent rapidement même de faibles variations de prix. En conséquence, le prix de l'alimentation pèse de façon disproportionnée dans les perceptions et les anticipations d'inflation. » Le sujet de l'inflation alimentaire sera donc probablement central cette année.

Variation sur un an du prix des denrées alimentaires au niveau global vs variation sur un an du prix du pétrole



Sources : CPRAM, Datastream.

Variation sur un an des prix de l'alimentation en zone euro vs variation sur un an du prix du pétrole



Sources : CPRAM, Datastream.

Achevé de rédiger le 10/04/2026

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.



**Damien Mariette**

Gérant Thématique senior  
chez CPRAM

Politiques et marchés convergent autour de l'autonomie stratégique : quelles entreprises en tireront un avantage réel ? Damien Mariette, gérant thématique senior chez CPRAM, détaille les mécanismes concrets, les risques à surveiller et les critères qui, selon lui, permettront d'identifier celles qui participeront à cette évolution et en bénéficieront.

En savoir plus sur le fonds

## au coeur de notre offre ... L'autonomie stratégique européenne

### Qu'est-ce que « l'autonomie stratégique européenne » et comment l'investit-on ?

L'autonomie stratégique européenne vise à réduire des dépendances critiques de l'Europe, afin que le continent puisse satisfaire ses besoins essentiels quel que soit le contexte international. Ce n'est pas du protectionnisme : c'est la volonté de reconstituer des capacités industrielles, technologiques et sanitaires localement - puces, énergie, médicaments, alimentation, systèmes de défense - pour limiter les ruptures d'approvisionnement et préserver la marge de manœuvre politique et économique. Pour l'investisseur, cela signifie accompagner des entreprises européennes, qui accompagnent cette dynamique, qui potentiellement bénéficient d'un soutien public durable et d'un marché adressable élargi.

### Quels catalyseurs rendent ce thème aujourd'hui investissable ?

Depuis quelques années, des politiques publiques concrètes ont transformé l'intention en pipeline d'investissement : ReArm Europe / Readiness 2030

(annoncé en mars 2025), le Chips Act (2023), le Cyber Resilience Act (2022), le Green Deal (2020) et REPowerEU (2022). Ces politiques créent des commandes, subventions et garanties. À cela s'ajoutent des relances nationales massives, une montée des budgets de défense et un regain d'intérêt public pour la thématique. Ces leviers contribuent à réduire par exemple le risque lié au lourd capex industriel, rendent certaines trajectoires de croissance plus concrètes, sur les moyen et long termes.

### Pourquoi avoir retenu ces cinq piliers (industrie, défense, santé, alimentation, finance) ?

Chaque pilier est selon notre analyse une clef de l'autonomie : l'industrie reconstitue la capacité productive (puces, automatisation, énergie), la défense apporte des carnets de commandes et accélère l'innovation dual-use, la santé sécurise l'accès aux médicaments et dispositifs essentiels, l'alimentation protège les chaînes alimentaires, et la finance structure les capitaux nécessaires aux projets publics-privés. Ensemble, ces dimensions offrent un univers

Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias. Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être ou que les performances ou succès passés d'un collaborateur servent d'indicateur des performances ou succès futurs de celui-ci. Pour plus de détails sur les risques, la politique d'investissement, les coûts, les frais et autres dépenses, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponibles sur le site <https://cpram.com/fra/fr/institutionnels/strategies/souverainete-europeenne>

d'investissement large et sélectif : un écosystème d'entreprises européennes, de différents secteurs et capitalisations, offrant la possibilité d'avoir un portefeuille diversifié, et une gestion flexible, tout en contribuant à la souveraineté de l'Europe.

## Quels risques surveillez-vous et comment les intégrez-vous dans la gestion ?

Nous suivons attentivement les valorisations thématiques, les risques d'exécution industrielle, l'évolution réglementaire et la liquidité de marché. Notre gestion est active : nous ajustons les pondérations des titres en portefeuille en fonction des catalyseurs (résultats, perspectives), visons un portefeuille diversifié, effectuons des stress-tests, et restons opportunistes quant aux IPOs ainsi qu'au segment des valeurs moyennes. Cette réactivité, combinée à la diversification de notre thème, contribue à expliquer la résilience du fonds lors des récents épisodes volatils.

### Indicateur de risque PRIIPS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

## Quelles perspectives pour les investisseurs et quelle est votre perspective pour 2026 ?

À court-moyen terme, les secteurs de l'industrie et la défense devraient continuer à être sur le devant de la scène comme l'année précédente. En, les besoins d'électrifications en Europe sont une priorité et le secteur de la défense va bénéficier de l'augmentation des budgets. A plus long terme, la thématique soutient une Europe plus résiliente, moins carbonée, portée par l'IA, le cyber et la transition énergétique. Pour 2026, nous anticipons que les premières capacités industrielles (premières usines de semi-conducteurs, livraisons sur contrats de défense, projets énergétiques) basculeront en phase commerciale : le fonds renforcera alors de façon ciblée les positions sur les entreprises capables de convertir ces commandes en cash-flows visibles, tout en modulant l'exposition pour limiter la volatilité liée aux jalons d'exécution.

La diversification ne constitue ni une garantie de bénéfices, ni une protection contre les pertes. Les allocations stratégiques, sectorielles et géographiques sont citées à titre illustratif uniquement. Leur mention ne garantit ni leur future présence en portefeuille, ni leur performance, et ne constitue en aucun cas un conseil ou une recommandation à l'achat ou à la vente. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de CPRAM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPRAM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM. Sous réserve du respect de ses obligations, CPRAM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement.

### Indicateur de risque ⓘ



▲ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé.

Achévé de rédiger le 03/02/2026  
ID numéro : 5185313

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être ou que les performances ou succès passés d'un collaborateur servent d'indicateur des performances ou succès futurs de celui-ci. Pour plus de détails sur les risques, la politique d'investissement, les coûts, les frais et autres dépenses, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponibles sur le site <https://cpram.com/fra/fr/institutionnels/strategies/souverainete-europeenne>

## DE LA THÉORIE À L'ACTION :

TROIS ANS AU SERVICE DU  
FINANCEMENT DE L'AUTONOMIE  
STRATÉGIQUE EUROPÉENNE

“

Pionnier sur la thématique de l'autonomie stratégique européenne, nous jouons pleinement notre rôle en permettant aux investisseurs de participer sur le long terme, au renforcement de la compétitivité et la résilience de l'Europe. C'est toute la force de CPRAM en matière de gestion thématique : identifier les tendances en amont et les transformer en stratégies d'investissement.

”

Depuis trois ans, CPRAM s'engage avec conviction pour accompagner la montée en puissance de l'autonomie stratégique européenne. Avec plus de 630 millions d'€ d'encours, le succès de CPR Invest – European Strategic Autonomy<sup>[1]</sup>, premier fonds de gestion active dédié à cette thématique, illustre la pertinence de notre démarche.



**Alice de Bazin**  
Directrice Générale de CPRAM

Forte de son expertise thématique en actions européennes, CPRAM a élargi son offre et propose aujourd'hui une gamme complète de solutions innovantes pour accompagner le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe. Plus de 1,2 milliard d'€<sup>[2]</sup> sont désormais investis dans cette thématique, portée par un engagement croissant des investisseurs.

[1] Plus d'informations sur la stratégie, le processus de gestion, les risques, coûts, frais annexes et autres dépenses sont détaillées dans le Prospectus et le DIC PRIIPS du fonds disponibles en suivant ce lien. <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/products/LU2570611322>

[2] Source CPRAM Données au 28/03/2026

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.



# 1.01

## INTRODUCTION

Après une année 2025 marquée par des tensions géopolitiques croissantes suite à la réélection de Trump (gel de l'aide militaire à l'Ukraine, droits de douane...), l'année 2026 a débuté par une intervention militaire américaine au Venezuela, des tensions au Groenland, un conflit avec l'Iran et des frappes russes soutenues contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Ce cocktail explosif démontre que les relations mondiales sont devenues plus brutales.

Dans le contexte actuel de turbulences sur les marchés, l'Europe n'a d'autre alternative que d'agir de manière coordonnée afin d'atteindre son autonomie structurelle à long terme. Les dirigeants européens ont pris acte de ce changement de paradigme et sont prêts à prendre des mesures rapides et accélérées : loi sur l'accélérateur industriel, « bazooka » allemand, plan de défense Readiness 2030...

**CPR Invest – European Strategic Autonomy<sup>[1]</sup>**, premier fonds d'actions européennes lancé sur le marché à aborder ce thème, célèbre ce 28 mars son 3<sup>e</sup> anniversaire ! Le fonds cible les secteurs où l'Europe est confrontée à des vulnérabilités clés et à des opportunités : l'industrie (production manufacturière, énergie, digital), la défense, la finance, la santé et l'alimentation — tous centraux dans l'agenda de la Commission européenne et positionnés pour bénéficier de l'accélération stratégique de l'Europe.

[1] Plus d'informations sur la stratégie, le processus de gestion, les risques, coûts, frais annexes et autres dépenses sont détaillées dans le Prospectus et le DIC PRIIPS du fonds disponibles en suivant ce lien. <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/products/LU2570611322>

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

## 1.02

## une accélération et une matérialisation de la mobilisation européenne en 2025 & 2026



Dans les derniers mois, les instances européennes ont poursuivi leur agenda de renforcement de l'autonomie stratégique européenne au travers de plans sectoriels mais aussi de mesures transverses visant à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne. Les derniers textes proposés se sont portés vers la sécurité au sens large (Rearm Europe-Readiness 2030), l'IA (Invest AI), la sécurisation des chaînes d'approvisionnement (RESource EU, Critical Medecine Act) mais aussi la simplification réglementaire (paquets omnibus) et le soutien à l'industrie européenne (Industrial Accelerator act). Ce dernier texte a introduit la notion de « préférence européenne » dans les commandes et les aides publiques des secteurs stratégiques (automobile, industries à forte intensité énergétique, technologies bas carbone).

“

L'autonomie stratégique européenne s'est imposée comme un enjeu majeur, à mesure que l'Europe doit composer avec des mutations profondes de son environnement.

”



**Damien Mariette**  
Gérant Thématique  
chez CPRAM

Les annonces et les plans européens adoptés ces dernières années, notamment les plans allemands d'investissements massifs dans la défense et les infrastructures, ont généré beaucoup d'attentes sur leur concrétisation, d'autant plus que l'UE n'est pas réputée pour sa rapidité dans l'exécution de ses projets.

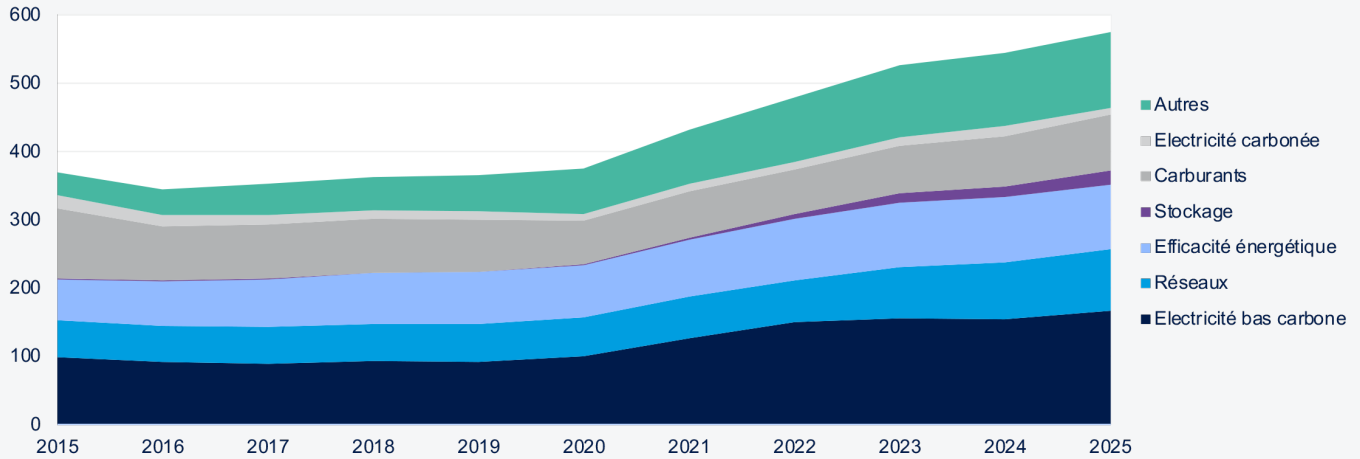
Cependant, la plupart des pays européens ont avancé rapidement dans deux secteurs clés de l'autonomie stratégique européenne : l'énergie et la défense.

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

A l'échelle de l'UE, les investissements dans le secteur énergétique ont augmenté de plus de 20% entre 2022 et 2025 et ceux consacrés aux réseaux de 45%. Pour sécuriser le système énergétique de et

atteindre les objectifs climatiques de l'UE, les besoins d'investissements dans les réseaux seuls sont estimés à 584 milliards d'euros d'ici 2030.

Europe : Evolution des investissements dans l'énergie sur les 10 dernières années en Mds \$



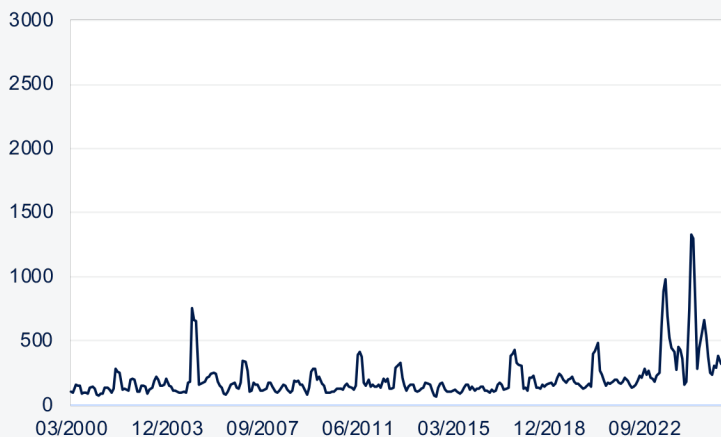
Source : CPRAM, Datastream.

Les dépenses militaires ont dépassé les 2% du PIB de l'Union européenne en 2025 et la hausse des budgets militaires sera soutenue dans les prochaines années afin d'atteindre les 3,5 points de PIB visés à l'horizon 2035.

L'Allemagne a été très volontariste sur ce sujet, prévoyant un quasi-doublement des dépenses

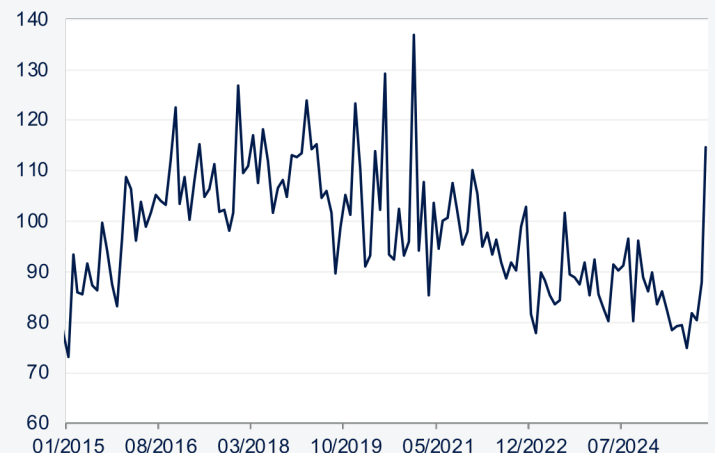
militaires entre 2025 et 2029, soit de 86 à 153 Mds €. Le Bundestag a adopté dès la fin 2025, plusieurs programmes d'achats de matériels militaires ce qui se voit d'ores et déjà dans les commandes à l'industrie allemande. Côté infrastructures, on observe également une hausse des commandes dans l'ingénierie publique et la construction.

Allemagne : Nouvelles commandes à l'industrie Armes et munition, marché domestique (moyenne 3 mois, base 100 au 01/03/2000)



Source : CPRAM, Datastream.

Allemagne : Nouvelles commandes à la construction, routes (base 100 in 2021)



Source : CPRAM, Datastream.

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.



# 1.03

**UNE STRATÉGIE « CŒUR »  
D'ALLOCATION AXÉE SUR  
LES SECTEURS EUROPÉENS  
« CLÉS », AVEC UNE  
SÉLECTION DE TITRES  
FONDAMENTALE**

La stratégie couvre les 5 dimensions du thème (l'industrie avec la production manufacturière, l'énergie et le numérique ; la défense ; la finance ; l'alimentation ; la santé), en accordant la priorité aux deux principaux sous-thèmes structurels indispensables à la croissance à long terme de l'Europe : la nécessité de la réindustrialisation et du réarmement. Ces secteurs sont essentiels pour assurer l'indépendance européenne et sont au cœur du programme de la Commission européenne. En s'exposant à tous les secteurs stratégiques, le fonds peut tirer parti de tous les catalyseurs liés à ce thème tout en conservant une diversification permettant d'atténuer les risques sectoriels et de s'adapter dans un contexte de marché changeant.

Nous conservons une approche diversifiée et équilibrée en termes de facteurs qui combine une exposition cyclique via les valeurs industrielles, une exposition de croissance via les technologies de l'information, et des positions défensives dans les biens de consommation courante et la santé. Notre gestion active et notre large diversification permettent à la stratégie de s'adapter à l'évolution des conditions géopolitiques et économiques.

Notre approche combine un univers thématique avec une sélection de titres rigoureuse et fondamentale.

“ Notre gestion est active : nous ajustons les pondérations des titres en portefeuille en fonction des catalyseurs (résultats, perspectives), et restons opportunistes quant aux IPOs ainsi qu'au segment des valeurs moyennes

”



**Damien Mariette**  
Gérant Thématique  
chez CPRAM

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.



# 1.04

## DES PLANS NATIONAUX À LA CONCRÉTISATION AU NIVEAU DES ENTREPRISES

Ces dernières accélérations se manifestent désormais également au niveau des entreprises. Ci-dessous quelques exemples d'actualité au niveau des entreprises<sup>[3]</sup> :

[3] Exemples de sociétés dans l'univers présentées à titre indicatif. Les informations communiquées ne sont pas destinées à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne sauraient être invoquées à ce titre.

[4] [Exosens : Une commande historique de 500 millions d'euros pour équiper les jumelles de vision nocturne de l'armée allemande porte le français Exosens en Bourse - BFM Bourse](#)

[5] [Enel, 2026-2028 strategic plan: 53 billion euros of investments, up by 10 billion euros on previous plan, to accelerate group growth with focus on the most dynamic geographies. Shareholder remuneration increasing also thanks to the share buy-back program | Enel Group](#)

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

- **Exosens** est une entreprise française de technologie de pointe qui développe des capteurs et des systèmes d'imagerie hautement sensibles destinés à des situations où la vision ou les mesures classiques ne suffisent pas. Concrètement, ses technologies permettent aux soldats de voir dans l'obscurité totale grâce à des lunettes de vision nocturne et aident les centrales nucléaires à détecter les rayonnements invisibles afin d'assurer la sécurité. L'introduction en bourse de l'entreprise a eu lieu en juillet 2024. La société française a annoncé le 10 décembre un accord de partenariat avec Theon pour la fourniture de 100 000 paires de lunettes de vision nocturne à l'armée allemande. Il s'agit du plus gros contrat jamais signé dans le domaine de la vision nocturne à l'échelle mondiale, avec une commande totale de plus d'1 milliard d'euros<sup>[4]</sup>.
- **Enel** est une multinationale italienne du secteur de l'énergie et l'un des plus grands services publics d'Europe, active dans la production et la distribution d'électricité ainsi que dans le gaz. Enel a annoncé en février un plan d'investissement majeur de plus de 50 milliards d'euros pour la période 2026-2028, fortement axé sur l'Europe. Une part importante de ce plan est consacrée aux réseaux électriques, tandis qu'environ 20 milliards d'euros sont alloués à l'expansion de la capacité en énergies renouvelables, en particulier dans les secteurs éolien et solaire<sup>[5]</sup>.
- **Rheinmetall**, groupe industriel allemand et acteur majeur du secteur de la défense, a annoncé début mars une croissance prévue de son chiffre d'affaires de 40 % à 45 % en 2026. Cette année, le groupe prévoit que son carnet de commandes

va plus que doubler, avec notamment 55 milliards d'euros de contrats pour l'Allemagne portant sur la fourniture de véhicules blindés Boxer, de missiles et de camions. Le carnet de commandes devrait passer de 64 milliards d'euros à environ 135 milliards d'euros<sup>[6]</sup>.

“ À court-moyen terme et comme en 2025 nous pensons que les entreprises des secteurs de l'industrie et la défense devraient continuer à être sur le devant de la scène.



**Sonya Gaimes**  
Responsable Spécialistes  
Produits chez CPRAM



**Des perspectives porteuses dans un contexte géopolitique volatile**

Aujourd'hui, selon nos analyses nous voyons 2 scénarios possibles :

**FAVORABLE**

- ✓ Trump déclare d'une manière ou d'une autre que les objectifs américains sont atteints et que les opérations américano-israéliennes cessent.
- ✓ Dans ce cas, les attaques de drones iraniens cessent également, ce qui permet une réouverture rapide du détroit d'Ormuz.
- ✓ En conséquence, les prix du pétrole chutent fortement, mais la perte de production empêche les prix de revenir aux niveaux d'avant la guerre.
- ✓ En Europe, les prix du gaz naturel baissent également.

**DÉFAVORABLE**

- ✗ Le conflit se prolonge pendant des mois.
- ✗ Le détroit d'Ormuz reste fermé pendant une longue période.
- ✗ En conséquence, les prix du pétrole et du gaz naturel s'envolent.
- ✗ Cela entraîne un ralentissement marqué de l'économie mondiale.

[6] [Rheinmetall, la superstar allemande de la défense en Bourse \(+1.500% sur 4 ans\) table sur une croissance d'au moins 40% en 2026, la Bourse la punit quand même - BFM Bourse](#)

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

Au sein de ces 2 scénarios, l'Europe est en train de mettre en place, étape par étape, une nouvelle stratégie industrielle visant à réduire le plus rapidement possible ses dépendances voire à les solutionner sur le long terme. De nombreuses industries font face à des perspectives d'investissement considérables, à l'image du secteur de la défense.

Le conflit actuel au Moyen-Orient met en lumière que l'Europe reste encore trop dépendante notamment sur son approvisionnement en énergies fossiles. L'instabilité géopolitique grandissante ne fait qu'accroître ses besoins de diversification dans un premier temps, mais surtout d'indépendance.

L'incertitude actuelle sur la résolution du conflit entre l'Iran et les États-Unis, fait que l'Europe n'a pas d'autre choix que d'initier une nouvelle stratégie industrielle mêlant diversification et relocalisation de secteurs clés.

“

Dans le contexte géopolitique actuel, les enjeux de sécurité, de soutien à l'industrie et de sécurité énergétique résonnent plus que jamais dans les préoccupations des Européens.



**Juliette Cohen**

Stratégiste chez CPRAM

”

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

**Indicateur de risque PRIIPS**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

**Indicateur de risque ⓘ**



Risque le plus faible Risque plus élevé

▲ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé.

Achevé de rédiger le 01/04/2026  
ID numéro : 5338024

Crédit Photo : Getty Images, Istock, Shutterstock

**Communication marketing destinée à tous les publics.** Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Le présent document repose sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable de CPRAM. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM. Cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les informations MSCI sont exclusivement destinées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'un instrument financier, produit ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne saurait être invoquée à ce titre. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prévision de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisation de ces informations suppose d'assumer l'intégralité du risque lié à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et les autres personnes impliquées dans la compilation, le calcul ou la création de toute information MSCI (collectivement désignés les « Parties MSCI »), ou en lien avec ces activités, déclinent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI n'aura de responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans s'y limiter, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage ». (www.msicibarra.com). Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document appartiennent à Bloomberg et/ou à ses fournisseurs de contenu, ne peuvent être reproduites ou redistribuées et n'offrent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Bloomberg ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris), SA au capital de 61 461 945 euros 399 392 141 RCS.

91-93, boulevard Pasteur, 75730 Paris - Cedex 15. Tel : 01 53 15 70 00

**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

**CPRAM pionnier sur la thématique de l'autonomie stratégique européenne depuis plus de 3 ans**



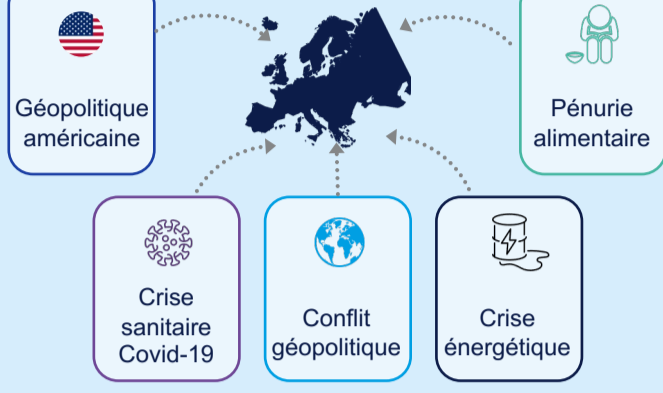
**CPRAM soutient la souveraineté européenne ...**

en investissant dans des secteurs identifiés comme stratégiques ...

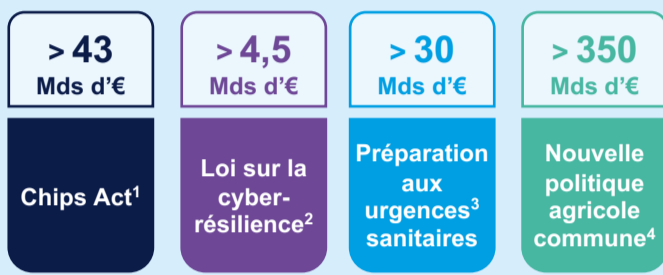
bénéficiant de plans de soutien politique à l'échelle européenne

## Pourquoi investir sur la souveraineté européenne ?

**De récents événements ont mis en lumière les fragilités de l'Europe ...**



**... et l'ont contraint à se mobiliser pour son autonomie**



1- <https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/securing-europes-medicine-supply-envisioning-critical-medicines-act>

2- <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/website/economy/food-price-monitoring/>

3- [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda\\_23\\_4519\\_novembre\\_2023](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_23_4519_novembre_2023)

4- [https://fr.euronews.com/next/2024/05/29/europe-les-cyberattaques-ont-double-en-2024-et-la-russie-est-pointee-du-doigt\\_mai\\_2024](https://fr.euronews.com/next/2024/05/29/europe-les-cyberattaques-ont-double-en-2024-et-la-russie-est-pointee-du-doigt_mai_2024)

**envie d'aller PLUS LOIN SUR LA THÉMATIQUE**

Retrouvez notre booklet en cliquant ici



**LA SOUVERAINÉTÉ EUROPÉENNE, une thématique déclinable sur plusieurs classes d'actifs**



**Notre approche**

Contribuer à la souveraineté de l'Europe en investissant dans des **secteurs identifiés comme stratégiques** tout en bénéficiant du **potentiel de croissance** des entreprises européennes

## 5 SECTEURS IDENTIFIÉS PAR CPRAM pour répondre aux enjeux de la souveraineté européenne

### INDUSTRIE



Part de l'industrie prévue dans le PIB Européen d'ici 2035 via le plan « Made In Europe ». <sup>5</sup>

### DÉFENSE



Augmentation des dépenses de défense dans l'Union européenne (UE) entre début 2022 et fin 2024. <sup>6</sup>

### FINANCE



Des besoins de financement des entreprises sont réalisés par le secteur bancaire en Europe. <sup>7</sup>

### SANTÉ



des pénuries de médicaments signalées en Europe, dues à des problèmes de fabrication, notamment liés aux substances actives. <sup>8</sup>

### ALIMENTATION



Soit la hausse des prix des denrées alimentaires dans l'UE entre mars 2022 et mars 2023 pendant le début de la guerre en Ukraine. <sup>9</sup>

## CPR Invest – European Strategic Autonomy

Référencé auprès de plus de **300** distributeurs



dans **12** pays

**Encours**

au 28/03/2026

**638** M€

Soit **+56%** de collecte depuis un an



Source : CPRAM au 28/03/2026

Retrouvez les performances des fonds sur le site **CPRAM**

Suivez-nous sur notre page **Linkedin**



5- IAA-Industrial Accelerator Act Mars 2026

6- CPRAM, Datastat 30/06/2025

7- <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/capital-markets-union-explained/>

8- Critical medicines act - EPRS | European Parliamentary Research Service Mai 2025

9- <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/website/economy/food-price-monitoring/>

Communication publicitaire destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias. Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM. Cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933.

**CPR Invest - European Strategic Autonomy part A - Eur ACC** est un fonds actions européennes. Son objectif est de surperformer les marchés d'actions européens sur une période à long terme (au moins cinq ans) en investissant dans des actions impliquées dans des secteurs stratégiques qui contribuent à l'autonomie et à la résilience de l'Europe, tout en intégrant des critères ESG dans le processus d'investissement. Son indicateur de risque PRIIPs est de 4/7. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

À des fins d'illustration uniquement.

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris), SA au capital de 61 461 945 euros 399 392 141 RCS.

91-93, boulevard Pasteur, 75730 Paris - Cedex 15. Tel : 01 53 15 70 00

# POUR en SAVOIR PLUS sur nos convictions

## CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL CPRAM

### Gilles GUEZ, CFA

Directeur Général Délégué  
Directeur du Développement  
gilles.guez@cpram.com

### Jean-Marc NAVARRE

Responsable du Développement France  
jean-marc.navarre@cpram.com

## INSTITUTIONNELS

### Vincent ARTIGOUHA

Responsable Clientèle Institutionnelle  
vincent.artigouha@cpram.com  
+33 6 80 26 89 17

## DISTRIBUTION

### Anne RAKOTOARISOA

Responsable Clientèle Distribution  
anne.rakotoarisoa@cpram.com  
+33 6 12 20 07 57

### Regis BOURGET

Adjoint responsable clientèle Institutionnelle et Fonds Propres Groupe CA  
regis.bourget@cpram.com  
+33 6 78 80 69 92

### Josselin BETESTA

Responsable Réseaux Partenaires France  
josselin.betesta@cpram.com  
+33 1 53 15 71 51

### Nathalie CANU

Responsable Distribution Externe France  
nathalie.canu@cpram.com  
+33 6 07 43 90 45

### Julie FARDOUX

julie.fardoux@cpram.com  
+33 6 08 50 38 68

### Diane DE TILLY

diane.detilly@cpram.com  
+33 7 77 76 79 53

### Philippe CHAKER

philippe.chaker@cpram.com  
+33 6 67 48 85 55

### Adeline LAGNEAU

adeline.lagneau@cpram.com  
+33 7 78 20 55 98

### Sébastien TEXTORIS

sebastien.textoris@cpram.com  
+33 1 53 15 72 30

## CORPORATE

### Cécilia MIGNUCCI

cecilia.mignucci@cpram.com  
+33 6 01 07 27 00

## COORDINATION GRANDS COMPTES ET CONSULTANTS

### Emmanuelle COURT

Coordination Grands Comptes et Consultants  
emmanuelle.court@cpram.com  
+33 6 12 68 68 45



**Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.** Les informations communiquées ne sont pas destinées à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre ou s'abstenir de prendre une quelconque décision d'investissement et ne peuvent être considérées comme telles. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

### Communication marketing destinée aux clients professionnels, aux professionnels de la presse et des médias.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable de CPRAM. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPRAM. Cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933.

Les informations MSCI sont exclusivement destinées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'un instrument financier, produit ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne saurait être invoquée à ce titre. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prévision de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisation de ces informations suppose d'assumer l'intégralité du risque lié à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et les autres personnes impliquées dans la compilation, le calcul ou la création de toute information MSCI (collectivement désignées les « Parties MSCI »), ou en lien avec ces activités, déclinent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI n'aura de responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans s'y limiter, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage ». ([www.msicibarra.com](http://www.msicibarra.com)). Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document appartiennent à Bloomberg et/ou à ses fournisseurs de contenu, ne peuvent être reproduites ou redistribuées et n'offrent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Bloomberg ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs.

Sous réserve du respect de ses obligations, CPRAM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpram.com](http://www.cpram.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93, boulevard Pasteur, 75730 Paris - Cedex 15 - France – 399 392 141 RCS Paris

Rédacteur en chef : Arnaud Faller  
Responsable de publication : Gilles Guez  
Conception graphique : Karine Matteotti  
Crédits Photos : iStock.com, Getty images  
Achévé de rédiger le 14/04/2026  
ID numéro : xxxxxx